



République Française

\* \* \*

ASSEMBLEE

\* \* \*

SECRETARIAT GENERAL

\* \* \*

N°75-2010/APS

AMPLIATIONS

Haut-commissariat	1
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
APS	40
DDR	1
JONC	1
Archives NC	1

### DELIBERATION

modifiant la délibération n° 17-2007/APS du 12 avril 2007  
relative à l'élevage et à la capture des cervidés en province Sud

#### L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n° 17-2007/APS du 12 avril 2007 relative à l'élevage et à la capture des cervidés en province Sud ;

Entendu le rapport n°28-2010 des commissions conjointes du développement rural et du budget, des finances et du patrimoine en date du 6 décembre 2010,

**A ADOPTE EN SA SEANCE PUBLIQUE DU 21 DÉCEMBRE 2010, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :**

**ARTICLE 1 :** Aux articles 10 et 12 de la délibération du 12 avril 2007 susvisée, la date : « 31 décembre 2010 » est remplacée par la date : « 31 décembre 2015 ».

**ARTICLE 2 :** La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

**Le premier vice-président**

**Eric GAY**